

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 6 août 2009

L'An deux mille neuf,
le 6 août à vingt et une heures,

le Conseil Municipal légalement convoqué le 1^{er} août 2009 s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Jean-Claude MOREL, Maire.

Etaient présents:

Jean-Claude MOREL, Roland PEPIN, Michel FOUGEROUSE, Francette PAGES, Serge COUDERT, Bernard DOMAISON, Eric FAISANDIER, Pierre-Jean MONTAVI, Christian PLANQUE, Isabelle THIOULOUSE, Bernard VEYSSEYRE

Conformément à l'ordre du jour, les points suivants ont été évoqués:

Validation du déplacement de l'emprise d'un chemin rural à proximité du Mont: Par délibération en date du 28 avril 2009, le Conseil Municipal avait autorisé le lancement d'une enquête publique pour le déplacement et l'élargissement d'un chemin à proximité du Mont. L'enquête publique a eu lieu du 28 mai au 13 juin inclus, durant cette période aucune observation n'a été consignée. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet. Le Conseil Municipal décide de valider ce projet.

Travaux d'éclairage public à Donzac: Dans le cadre des travaux sur le réseau d'électricité prévus au hameau de Donzac par le syndicat d'électrification, le Conseil Municipal décide de confirmer les travaux de modernisation de l'éclairage public dans ce hameau.

Convention relative à une mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau avec le Conseil Général: Depuis plus de 30 ans, le Conseil Général assure pour le compte des communes du département une mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 et les textes d'application correspondants en ont modifié les conditions d'utilisation. Une nouvelle convention est nécessaire. Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer cette nouvelle convention d'assistance technique fournie par le Département à la commune dans les domaines de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau et de la protection des milieux aquatiques.

Convention de fourniture d'eau potable à la commune d'Alleyras: Afin de finaliser l'accord intervenu entre les deux municipalités pour la fourniture d'eau potable à la commune d'Alleyras pour le hameau de La Beaume depuis celui de La Bastide, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention régissant cet accord pour une durée de 30 ans.

Convention avec le centre de gestion pour l'adhésion au service de médecine préventive: La convention actuelle liant la commune avec le centre de gestion pour le service de médecine préventive ne sera plus applicable au 31 décembre 2009. Une nouvelle convention doit être signée avec le centre de gestion pour pouvoir bénéficier, à partir du 1er janvier 2010, des services de la médecine préventive. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette nouvelle convention.

Remplacement de l'ancien tractopelle et de son épareuse: Après avoir étudié les différents devis, le Conseil Municipal décide d'acquérir un tracteur agricole d'occasion de marque Same et une épareuse neuve de marque Rousseau afin de remplacer l'ancien tractopelle de la commune qui sera revendu. Le nouveau tracteur sera équipé d'un chargeur avec godet afin de pouvoir assurer le chargement de matériaux.